



Fonds de formation professionnelle

La participation au Fonds en faveur de la formation professionnelle (FPP) des facteurs et factrices d'instruments de musique a été officiellement déclarée obligatoire par le Conseil fédéral et a force de loi depuis le 1^{er} janvier 2010. Le Fonds est destiné à assurer le financement de la formation professionnelle initiale, et en particulier des cours interentreprises et de leur organisation. Il permettra d'alléger la charge financière des établissements de formation en répartissant les coûts de manière équitable entre toutes les entreprises assujetties.

La CIFIM a institué une commission du fonds de formation professionnelle. Elle est l'organe dirigeant du fonds qu'elle gère sur le plan opérationnel. Le comité directeur de la CIFIM est l'organe de surveillance du fonds. La commission statue sur l'assujettissement des entreprises, la fixation des cotisations en cas de retard et l'exemption de l'obligation de cotiser. Le secrétariat désigné par le comité directeur de la CIFIM veille à l'application du règlement sur le FPP Facteurs d'instruments de musique dans le cadre de ses compétences ; le secrétariat est chargé de la gestion des adresses des entreprises assujetties, de l'encaissement des cotisations, du versement des prestations et de la comptabilité.

Le fonds est placé sous la surveillance de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) conformément à la Loi sur la formation professionnelle. Les comptes du fonds doivent être adressés chaque année à l'OFFT pour information.

La commission s'est réunie le 13 janvier 2010 pour sa première séance constitutive. Voici les membres qui la composent : Béatrice Wälti, représentante GSO (manufacture d'orgues) et présidente, Niklaus Dopple, représentant VBS (manufacture d'instruments à vent), Peter Lustenberger, représentant ASFP (manufacture de pianos), Daniel Rimensberger, représentant suissmusic et Thomas Wälti, représentant du comité directeur de la CIFIM.

Le recensement des entreprises leur a été envoyé en janvier et les premières factures début mars. Lors de la deuxième séance qui aura lieu le 30 mars prochain, la commission traitera les requêtes et les réponses qui lui seront parvenues.

Béatrice Wälti / Thomas Wälti

Portrait de Beni Sigrist, membre du comité directeur de la CIFIM



J'ai appris le métier de facteur de pianos auprès de la maison Jecklin et accompli mes cours interentreprises à la fabrique de pianos Burger & Jacobi à Bienne. Ensuite, j'ai suivi différentes formations complémentaires chez Steinway & Sons. Avec les années, j'ai glissé toujours plus dans le rôle du dépanneur, qui me plaisait beaucoup. Après l'école de commerce et de cadres, j'ai travaillé dans la même entreprise dans le secteur de la vente, notamment en tant que cadre. Je me suis mis à mon compte avec succès il y a 12 ans. Depuis 25 ans, je dirige les cours d'accordage de pianos en tant qu'instructeur.

Les dernières années au sein du Comité central de l'ASFP ont été particulièrement intéressantes ; j'ai suivi de très près la nouvelle organisation de nos professions. En qualité de 1^{er} président de l'ASFP et membre du Comité directeur de la CIFIM, je participe avec beaucoup de plaisir à l'évolution de nos professions.

Beni Sigrist

Perspectives 2010

La création, l'an passé, du Fonds en faveur de la formation professionnelle, constitue une étape importante pour assurer le financement de notre formation à long terme. Le lancement de la lettre d'information « Accento » et l'organisation de rencontres d'information au centre de formation et d'éducation d'Arenenberg (CFE) ont permis d'établir des échanges fructueux avec les membres, les autorités, les partenaires de formation et d'autres acteurs. Les concepts de formation de l'école professionnelle et les cours interentreprises ont également continué à être développés.

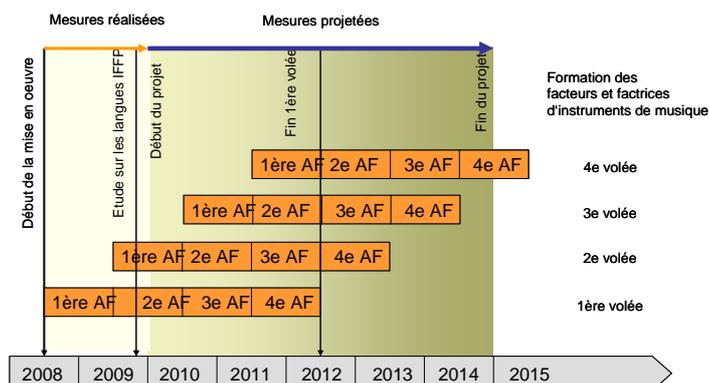
Cette année, l'accent sera mis sur l'amélioration continue de la qualité de notre travail.

Depuis que la nouvelle formation a été mise en place, nous sommes confrontés à des difficultés liées à la **formation en deux langues**. Aujourd'hui, nous comptons retourner la situation et faire de ce problème une chance pour toutes les personnes concernées. Pour y parvenir, nous avons besoin de l'appui de l'ensemble des organisations et des participants concernés.

Nous avons donc ébauché un projet et soumis nos propositions, lors d'une séance consultative, aux représentants de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT, de l'institut fédéral spécialisé dans la formation professionnelle EHB, de la Conférence des offices de formation professionnelle SBBK, de l'Union suisse des arts et métiers USAM, du canton de Thurgovie, du CFE d'Arenenberg et de notre Communauté d'intérêts FIM.

Avec un projet étalé jusqu'en 2014, nous voulons offrir une formation si possible équivalente aux Alémaniques et aux Francophones (voir graphique ci-contre). (Il n'y a pas encore d'élèves italophones).

Calendrier: Projet «Plurilinguisme dans la profession» - du problème à la chance



Grâce à ce projet, les entreprises pourront engager des collaborateurs compétents, aptes à exécuter des mandats au-delà des frontières linguistiques. Outre les cours de perfectionnement linguistique et didactique destinés aux enseignants et les cours d'appui linguistique pour les élèves, nous avons prévu diverses mesures encore, telles que l'échange temporaire des apprentis (français/allemand) ou l'optimisation de notre site internet (f/d). Nous espérons au travers de ce projet tracer un chemin qui pourra servir à d'autres organisations professionnelles.

Tous les participants à la séance consultative ont salué notre proposition et nous ont assurés de leur soutien dans le cadre des dispositions légales. Il s'agit maintenant d'approfondir le projet et de mettre en pratique progressivement les mesures prévues.

Nous entendons également introduire certaines améliorations dans le domaine de l'**information professionnelle** en proposant des brochures attrayantes, en participant à des manifestations utiles, en offrant des informations actuelles sur les places d'apprentissage vacantes et en coordonnant les offres de stage.

Nous allons également continuer à promouvoir la **collaboration avec d'autres organisations des milieux professionnels**. A cet effet, nous comptons étendre nos offres de formation aux secteurs de la manufacture d'instruments de musique qui ne disposent pas encore d'une formation reconnue par l'Etat et renforcer la collaboration avec les institutions de formation similaires pouvant être utiles aux deux parties.

Avec ces mesures et les activités futures, nous espérons servir les intérêts de la manufacture d'instruments de musique et nous nous réjouissons d'ores et déjà de relever ces nouveaux défis.

Walter Leist

Préavis

« A la recherche du son parfait »



Ces prochains jours sortira au cinéma le film **pianomania**. Il est signé Lilian Frank et Roberto Cibis. Destiné à un public de tout âge, il est particulièrement intéressant pour les jeunes qui n'ont pas encore fait leur choix professionnel. Ce documentaire trace le portrait de Stefan Knüpfer, facteur de pianos chez Steinway & Sons, qui est suivi dans son travail. Il est nommé au prix européen du film.

« Un documentaire où les spectateurs rient à gorge déployée ; on croirait assister à une comédie des plus désopilantes. » Radio D, RS2.

« L'un des films les plus beaux, les plus audacieux et les plus amusants jamais tournés sur la musique. » MOVIE NEWS.

Beni Sigrist

Dates AG / AD 2010

AG ASFP :	Samedi 10 avril 2010
AG GSO :	Mardi 13 avril 2010
AG VSB :	Lundi 10 mai 2010
AG suisse music :	Lundi 17 mai 2010
AD CIFIM :	Vendredi 4 juin 2010

www.igmib.ch

Le site internet de la CIFIM sera disponible également en français dans le courant de cette année. La traduction sera assurée par la SQUF. Nous remercions d'avance les personnes et les services responsables pour cette offre généreuse.

Eliane Spycher

Perfectionnement des enseignants!

Les 15/16 février 2010 se sont déroulées pour la deuxième fois les journées de formation CIFIM pour les enseignants de l'école professionnelle à Arenenberg.

Avec l'appui de Hans-Heini Winterberger, nous avons élaboré des principes de base pratiques et solidement étayés sur le thème « du passeur de savoir au tuteur d'apprentissage », auxquels nous pouvons nous référer dans le choix de notre manière d'enseigner.

Chacun et chacune de nous a tiré un bénéfice durable de ces journées de formation!

Ricarda Müller



Thèmes de la prochaine édition : n° 6 – 2^e trimestre 2010

- Portrait Werner Spiri
- Fonds en faveur de la formation professionnelle
- Plurilinguisme dans la profession
- FIM, stages pratiques